

Les
Annales
du
Mont-St-Michel

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE L'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE DE SAINT MICHEL
ET
CHRONIQUE DU PÈLERINAGE DU MONT-SAINT-MICHEL

60^e ANNÉE — N^o 1



JANVIER 1934

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Au Mont Saint-Michel (Manche)
Télégr. : Annales-Mont Saint-Michel. — Téléph. 5.
Pour envois de fonds : Ch. post. 4-42, Rennes.

ABONNEMENTS :

FRANCE :
Un an : 5 francs.

Tous les Abonnements partent
de Janvier.

ÉTRANGER :
Un an : 7 francs

Memento du Zélateur de saint Michel.

Adresser toute la correspondance à M. le Directeur des *Annales*,
au Mont Saint-Michel (Maucho).

Messes. — 12 francs. — Archicontrérie : Donner nom et prénom ; Offrande facultative. — Neuvaines : Offrande facultative. — Lampes : 10 fr. pour 9 jours. — Cierges : 0 fr. 75, 1 fr. 50, 3 fr. — Consécration des petits enfants : donner nom et prénom. Offrande : 2 fr., 3 fr. ou 6 fr. — Ex-voto : Offrande pour le vestiaire de l'église, de préférence, ou la propagande. Consulter avant d'offrir. — Annales : 5 fr. par an pour la France ; 7 fr. pour l'Étranger.

Toute lettre qui comporte une réponse doit être accompagnée d'un timbre.

I. — **Chapelets de saint Michel** : cocotine 1 fr. 25, 1 fr. 75, 2 fr. et 4 francs l'unité franco. — Imitation pierres fines : 5 fr. et 8 fr. 50 l'unité, franco. — Chaîne argent : Prix variables.
Demander les prix et indiquer la couleur des pierres.

II. — **Médailles** : Aluminium, 1 fr. 25, 1 fr. 50, 2 francs la douzaine franco. — Métal patiné, artistiques : 1 franc, 2 francs, 3 fr., 5 fr., l'unité franco. — Argent patiné, artistiques : 3 fr. 50, 4 fr. 50, 6 fr. 50, 8 fr. 50, 10 fr. 50, 12 fr. 50, l'unité franco.

III. — **Statuettes de saint Michel en métal** : Argentées, sans socle : 5 fr. 50 (5 cm.) ; 6 fr. 50 (7 cm.) ; 18 francs (10 cm.). — Sur socle : 10 fr. (5 cm.) ; 15 francs (7 cm.) ; 29 francs (10 cm.) — Statuettes artistiques : argentées ou bronzées fin, sans socle : 55 et 58 francs (15 cm.) ; 115 et 120 fr. (25 cm.). — Sur socle : 70 et 75 francs (15 cm.) ; 130 et 140 fr. (25 cm.) — Le port du colis postal en plus.

IV. — **Images de saint Michel** : noir, 1 fr. la douzaine franco ; couleurs, 2 fr. la douzaine franco. — Images Apparition de saint Michel. — Images de Notre-Dame du Mont-Tombe (Vierge noire), 3 fr. la douzaine franco. — Photographure "Imperet", 32 x 24, 1 fr. franco. — Images diverses de saint Michel, en héliogravure ou photographure, artistiques, d'après les maîtres de la sculpture et de la peinture. Envoi d'échantillons sur demande contre timbre de 0 fr. 50 pour réponse.

V. — **Litanies de saint Michel** : 2 fr. le cent franco. — Consécration (nationale et personnelle) : 5 fr. le cent franco. — Exorcisme contre Satan et les Anges rebelles, composé par Léon XIII. 0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin.) — Tract **Le Démon**, 0 fr. 60 les dix ; 5 fr. le cent franco (en français ou en latin.)

VI. — **Quis ut Deus**. Chant du pèlerin au Mont Saint-Michel. Partition chant et orgue : 6 fr. 50 franco. — **A saint Michel**. Cantique de G. RENARD, couronné au concours de composition de Tourcoing, 1919. Partition chant et orgue : 5 fr. 50 ; partie de chant seul : 1 fr. 25 franco. — **A saint Michel**. Cantate de Marcel LAURENT. Partition chant et orgue : 3 fr. 30 franco ; chant seul : 0 fr. 65 l'unité franco. — **La France à saint Michel**, par TRACELIN, paroles et musique, 3 fr. la douz. franco. — "Saint Michel, à votre puissance" et "O toi qui triomphas", deux cantiques (airs connus), paroles seules, sur la même feuille : 2 fr. le cent franco.

VII. — **Scapulaires de saint Michel** : 1 fr. 25 l'unité franco.

CE TARIF ANNULE LES PRÉCÉDENTS

59^e Année.

1^{re} Livraison

Janvier 1934

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — ABONNEMENTS (p. 1). — PRIÈRE POUR LE NOUVEL AN (Robert Estienne (p. 2). — POUR NOTRE NEUVAIN MENSUELLE : *La Conversion des Impies* (E. C.) (p. 3) ; *La Conversion des Juifs* (p. 5). — MEMENIO (p. 7). — LA VIE DE L'ŒUVRE : *Protecteurs* (p. 7) ; *Associés* (p. 7) ; *Consécrations* (p. 7). — LES ANGES ET LES SAINTS : *S. Onuphre* ; *S. Cuthbert* (G. M.) (p. 9) — CHRONIQUE DE MONT SAINT-MICHEL (GINGATZ) (p. 11). — TOMBE-LAINE PROPRIÉTÉ NATIONALE (E. C.) (p. 15). — UNE BELLE MÉDAILLE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL (p. 18). — M. CHARLES GRANDJEAN (p. 20). — ÉCHOS ET NOUVELLES : *Consécration à saint Michel* (p. 22) ; *La Fête du 16 octobre* (p. 22) ; *A la Réunion* (p. 22) — ACTIONS DE GRÂCES (p. 23). — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS (p. 23).

A LIRE AVEC ATTENTION :

En décembre, nous avons oublié de rappeler que, selon l'usage constant des périodiques, l'abonnement aux ANNALES, renouvelable au 1^{er} Janvier, était PAYABLE D'AVANCE.

Raison de plus pour que nos amis se hâtent de s'acquitter EN JANVIER.

Nous comptons, comme toujours, sur leur empressement à soutenir une œuvre qui est LEUR ŒUVRE.

Rappelons que le prix de l'abonnement est de CINQ FRANCS. (En réalité, il devrait être de 8 ou 10 francs. Mais... n'en parlons pas).

A TOUS CEUX QUI, DANS LE COURANT DE JANVIER, NOUS ENVERRONT LA SOMME DE 10 FRANCS POUR L'ABONNEMENT AUX ANNALES, NOUS FERONS CADEAU D'UN VOLUME (VALEUR CINQ FRANCS), AVEC UNE DÉDICACE AUTOGRAPHE DE L'AUTEUR.

POUR L'ÉTRANGER : AU MOINS 15 FRANCS.

(Notre c/c Chèques postaux : N° 4-42, Rennes.)

PRIÈRE POUR LE NOUVEL AN

Aux lecteurs des ANNALES, aux zélateurs et zélatrices de l'Archiconfrérie de saint Michel, à nos bienfaiteurs et amis, nous dédions, en manière de souhaits de bonne année, la charmante prière que voici :

O Dieu, nous te prions, au retour de l'année,
Que tu veuilles en grâce avec nous cheminer,
Et faire en ce pays le bonheur séjourner
Par une heureuse paix qui nous soit tôt donnée.
Appointe des Français la querelle intestine,
Et fais cesser la lutte avec l'an passé.
Garde-nous de famine, et bien loin soit chassé
Le mal contagieux dont la mort est voisine.
Donne au printemps des fleurs et des fruits à l'automne.
Ne permets que l'hiver soit plus froid qu'il ne faut ;
Des trois mois de l'été, modère aussi le chaud.
Bref, que toute l'année en sa course soit bonne.

Robert ESTIENNE (1530-1570.)

POUR NOTRE NEUVAINÉ MENSUELLE

(Du 15 au 23 Janvier.)

I

LA CONVERSION DES IMPIES

IL y a un peu plus de trente ans, dans sa première Encyclique (4 octobre 1903), S. S. Pie X écrivait : « Qui ne le sait ? Aujourd'hui plus que jamais la société humaine est atteinte d'un mal particulièrement grave et profond, qui va croissant de jour en jour, qui la

ronge à fond et la conduit à la ruine totale. Ce mal, vous le connaissez, Vénérables Frères, c'est la séparation et l'abandon de Dieu. »

Depuis trente ans il a fait des progrès. Et quels progrès ! En ce temps-là nous n'avions pas encore la *Ligue des Athéistes militants*, laquelle comptait déjà, au début de 1932 — et dans la seule Russie — six millions d'adhérents. Et à ce chiffre il faut ajouter un million de jeunes gens. Il faut dire enfin que la Ligue recrute des adeptes dans tous les pays du monde.

Le nombre de ceux qui « se glorifient d'être les ennemis de toute doctrine religieuse et de Dieu lui-même », a pris en ces dernières années des proportions effrayantes. Leur audace et leur fureur destructrice se manifestent partout. A telles enseignes, que S. S. Pie XI, au Consistoire du 13 mars 1933, a pu prononcer ces paroles dont la gravité ne saurait échapper à quiconque réfléchit : « Cette guerre, de toutes la plus impie, qui est faite à Dieu, il faut la considérer comme l'origine et la source de toutes les calamités économiques et de toutes les guerres qui affligent si cruellement l'humanité sur toute l'étendue du globe. »

Il n'est pas permis d'ignorer qu'en France, notamment, la propagande athéiste et révolutionnaire se développe avec une activité méthodique dont les bons bourgeois ne se rendent pas compte... Ils sont dupes ; bientôt peut-être ils seront victimes. Nous sommes aujourd'hui — qu'on le sache bien — en face d'une véritable organisation de conquête des masses ouvrières au « sans-dieuisme ».

Dans le cadre de la *Confédération culturelle ouvrière*, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, se trouvent groupées les organisations suivantes : Ligue des Tra

vaillleurs sans Dieu — Association des Ecrivains et Artistes révolutionnaires — Union fédérale des Etudiants — Université Populaire Marxiste — Radio-Phono Union Ouvrière — Amateurs Photographes Ouvriers — Fédération du Théâtre Ouvrier de France.

Tout ce monde travaille et s'infiltré partout. Croirait-on que le Théâtre Ouvrier a plus de cinquante filiales en province ? On va créer le théâtre des enfants, des guignols rouges en plein air. « Nous avons besoin, dit la *Scène Ouvrière*, organe de la Fédération, de 200 jeux de têtes bourgeoises, de curés, de G. D. V. (c'est-à-dire d'officiers), etc... »

Et ceci n'est qu'un exemple de l'activité diabolique des « sans-Dieu, contre-Dieu ! »

En cette Année Sainte où nous rendons grâce à notre Sauveur pour son œuvre d'*universelle* Rédemption, son Vicaire vénéré, penché sur la foule misérable des Impies, sollicite nos prières. Il nous demande d'obtenir du divin Cœur que tant d'âmes immortelles ne périsent pas éternellement, mais bien plutôt reconnaissent leurs erreurs et se convertissent. Puissions-nous, de la sorte, enrayer le fléau des « sans-Dieu, contre-Dieu ! » et en préserver à tout jamais le genre humain !

Le pays le plus atteint par la propagande athéiste, c'est la Russie. C'est de là qu'est parti le mouvement ; c'est là qu'il a son siège. Rien donc de surprenant si le Souverain Pontife dirige contre le bolchevisme révolutionnaire et athée les Prières qui suivent les messes basses et en particulier le petit exorcisme final, où saint Michel est adjuré de « refouler en enfer Satan et les autres esprits méchants qui sont répandus dans le monde pour perdre les âmes. »

Nous devons, en terminant, rappeler cette volonté

du Pape. Pensons-y bien. Unissons à la sienne notre prière ardente et confiante.

Aux forces sataniques opposons les armées angéliques. Cette lutte formidable à laquelle nous assistons et prenons part est avant tout une lutte d'esprits. Ne l'oublions pas (1).
E. C.

II

LA CONVERSION DES JUIFS

L'Auteur de notre Rédemption était — de par son humanité sainte — de race Juive. Les mystères du salut ont été accomplis dans les Lieux Saints, autrement dit sur cette Terre, jadis promise et donnée par Dieu au peuple d'Israël.

Si donc, au cours de cette Année Sainte, il nous arrive, comme il sied, de méditer ces mystères d'un cœur filial et reconnaissant, nous pourrions difficilement ne pas nous rappeler la parole de S. Paul : « Non, Dieu n'a pas rejeté son peuple, qu'il a connu d'avance. » (Rom., XI, 2). Et l'Apôtre se retranche derrière Isaïe criant miséricorde pour Israël : « Quand le nombre des fils d'Israël serait comme le sable de la mer, un reste seulement sera sauvé ! » (Rom., IX, 27 — Is., X, 22).

(1) Une fois pour toutes, nous déclarons au commencement de cette année nouvelle, que les intentions recommandées à nos neuvains (intention générale et intention missionnaire) sont celles de *l'Apostolat de la Prière*. Très souvent nous nous bornerons à traduire aussi rigoureusement que possible le libellé latin de ces intentions, agréées et bénies par le Souverain Pontife. Mais nous ne nous interdisons pas de développer les idées qui nous paraîtraient appeler un supplément d'explication, ou à l'appui desquelles nous pourrions apporter quelques faits ou quelques citations utiles.

Dans le monde entier il y a : 15.500.000 Juifs, dont,
en Asie, Afrique, Océanie, environ 115.000
en Amérique 3.850.000
en Europe 10.000.000

En Palestine, on compte 84.000 Israélites, soit le dixième de la population de ce pays.

L'intention missionnaire que nous propose le Souverain Pontife est particulièrement touchante. Pouvons-nous oublier que dans son infinie bonté, et avec une délicatesse vraiment divine, Jésus a dit : « Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël ! » (MATTHIEU, xv, 24). Comme il aimait ses compatriotes !

De son côté, S. Paul avouait que si c'était permis, il souhaiterait d'être lui-même, « anathème, loin du Christ », pour ses frères, ses parents selon la chair, « qui sont Israélites, à qui appartiennent l'adoption, et la gloire, et les alliances, et la Loi, et le culte, et les promesses, et les patriarches, et de qui est issu le Christ selon la chair » (ROM., ix, 3-5). Quels titres de gloire en vérité ! Quel peuple se prévaudrait d'en avoir autant et de cette noblesse ?

Donc, en plein accord avec le Christ Jésus, prions pour que « tout Israël soit sauvé, selon qu'il est écrit : « Le libérateur viendra de Sion, et il éloignera de Jacob toute impiété ; et ce sera mon alliance avec eux, lorsque j'aurai ôté leurs péchés » (ROM., xi, 26-27).

C'est une habitude à prendre : une prière, chaque jour, pour la conversion des Juifs.

— Memento —

MESSES. — Chaque lundi du mois de Janvier, messe pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie de saint Michel.

Samedi 5 Janvier, messe pour les zéloteurs et bienfaiteurs des Œuvres du Mont Saint-Michel.

A l'autel de saint Michel, (et à 7 heures, autant que possible), messe pour la sécurité et la prospérité de la France, royaume du Sacré-Cœur et de Marie-Immaculée : 2, 9, 16, 23, 29 Janvier ; 6, 13, 20, 27, 29 Février.

INDULGENCES PLÉNIÈRES EN JANVIER. — 1^o Jour au choix pendant la Neuvaine générale ou dans les huit jours suivants. Même indulgence pour toute autre neuvaine et dans les mêmes conditions. — 2^o Jour au choix. Récitation quotidienne du chapelet de saint Michel. — 3^o Jour au choix. Archiconfrérie de saint Michel.

Conditions ordinaires.

Pendant toute la durée du Jubilé de la Rédemption, ces indulgences ne sont applicables qu'aux âmes du Purgatoire.

NEUVAINÉ GÉNÉRALE DE FÉVRIER. — Intention principale : Dieu notre Père, le prochain notre Frère. — Intention missionnaire : Le retour de la Grèce à l'unité de l'Église.

La Vie de l'Œuvre

PROTECTEURS. — A été admise au nombre des Protecteurs des Œuvres du saint Archange (100 francs versés en une seule fois) : Mlle Madeleine Dauguet.

NOUVEAUX ASSOCIÉS. — Du 16 Novembre au 15 Décembre : 222 nouveaux Associés ont été inscrits dans l'Archiconfrérie de saint Michel.

CONSÉCRATIONS. — Du 16 Novembre au 15 Décembre : 96 enfants ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Paulette et Roger Caule (*Laboucheyre*) ; Marcel Girardet (*Paray-le-Monial*) ; Jean Chariot (*Fougerolles*) ; Georges, Jean, Raymond et Georgette Goberel (*Saint-Géréon*) ; Eliane d'Aligny (*Paris*) ; Jean Besson (*Toulouse*) ; Guy Girault (*Bourges*) ; Henri d'Ussel (*L'Abeaupinière*) ; Jean et Guy Remy ; Marcel Dozot (*Loochristi-lez-Gand*) ; Paule Pla ; Angèle Montava (*Paziols*) ; Jeanne Arribey (*Navacelles*) ; René Drouvin ; Alphonse Haudegond (*Heuchin*) ; Marie Madeleine ; André et Jacques Bojart (*Haulchin*) ; Yvonne Bodeau (*Mérincourt-sous-Lens*) ; Paulette Wartel (*Ormaing*) ; Jeannine et Thérèse Mahel (*Hélesmes*) ; Pierre et Colette Augé ; Jean Pastourel (*Roujan*) ; Louis Bruder (*Strasbourg*) ; Louis Fabre (*Saint-Amans de Négrier*) ; Yves Rigaud (*Castres*) ; Pierre Houzelot (*Toulouse*) ; Michelle Vivarat (*Vizille*) ; Gérard Fleuriot de Langle ; Colette d'Arras (*Neuilly-sur-Seine*) ; Marie, André, Henri, Gaston et Daniel Dumont ; Marie et André Londe (*Sainte-Honorine du Fay*) ; Jean et Paul Michaud ; Bernard Briant ; Nicole Delaroux ; Claude Bisson ; Monique et Jeanne Renaud ; Marie-Josèphe Olivier (*Nantes*) ; Monique Jarry (*Luzy*) ; Joseph Orsoni (*Salice*) ; Jean-Baptiste Battesti (*Azzana*) ; Marie Battesti (*Marseille*) ; René et Antoinette Henry ; Jeannette Blaess ; Jean Kuntz ; Marie, Marthe et Pierre Blottier (*Wangen*) ; Jacqueline, Anne-Marie, André et Jean Delaunay (*Paris*) ; Yves Lebas ; Bernard Hue ; Yves Lemogne ; Joseph Mourocq ; Marie et René Dufour ; Maurice Surbled ; Henri Desbouillons ; Marie Lecomte (*Quetreville-sur-Sienne*) ; Michel Balard (*Hanoï*) ; Michel Laurioz (*Arc-lez-Gray*) ; Jérôme Fresquet ; André Pexcotos ; Marinette Teysier (*Aurillac*) ; Marcel Demangeat ; Denise Ancel ; Monique Claudepierre (*Orbey*) ; Roland, Marie, Jean et Joseph Boily (*Saint-Valier*) ; Xavier, Bernard et Valérie Carry (*Feule*) ; Michelle Lesage de la Franquerie de Beslon (*Bêtous*) ; Eliane Bernard ; Jacques Callens (*Haveluy*) ; Henri, Anne-Marie et Paul Vrignaud (*Bouin*).

Les abonnés qui ont versé dix francs pour 1934, avant la parution du présent numéro, ont droit au cadeau dont il est question, page 1. Qu'ils veuillent bien nous le rappeler à l'occasion.

— = = = —

Les Anges et les Saints

SAINT ONUPHRE

Le jour où il quittait son monastère pour s'enfoncer dans le désert de la Thébàide, Onuphre aperçut une lumière qui marchait devant lui et semblait le conduire.

Effrayé, il voulut retourner en arrière ; mais il entendit une voix qui disait : « Ne crains rien ; je suis ton Ange gardien, qui t'ai toujours accompagné et défendu depuis ta naissance ; je ne t'abandonnerai point et je te conduirai au lieu où la divine Providence veut que tu passes le reste de ta vie. »

En effet, s'étant rendu visible sous une forme humaine, cet Esprit céleste accompagna le futur ermite, pendant un long chemin ; et, l'ayant installé dans une cellule de solitaire, il lui fit encore sentir son assistance, de mille manières. C'est ainsi qu'il lui apportait, non seulement des vivres pour soutenir son corps, mais la nourriture de son âme : la sainte Eucharistie. De telles faveurs se continuèrent jusqu'à sa mort.

Et lorsque, poussé par l'esprit de Dieu, saint Paphnucé vint dans cette solitude, pour ensevelir le saint ermite, il entendit des Anges qui chantaient des hymnes et des cantiques en son honneur.

SAINT CUTHBERT

Au témoignage du Vénérable Bède, son contemporain et son ami, saint Cuthbert, abbé de Lindisfarne, et plus tard évêque de Durham, eut de fréquents rapports avec les Esprits célestes.

N'étant encore que simple moine, et chargé de l'hôtellerie du monastère, il eut la faveur d'y recevoir un Ange, sous les traits d'un pèlerin. Pour le remercier de sa charité, le mystérieux visiteur laissa, sur la table du réfectoire, trois pains d'une telle blancheur, et d'un goût si extraordinaire, que l'on ne put douter de leur provenance miraculeuse.

Nombreuses furent les occasions où d'autres Esprits bienheureux apparurent à saint Cuthbert et lui parlèrent ; même avant d'être religieux, il dut à leur intercession de voir disparaître un mal de genou qui le faisait beaucoup souffrir et l'empêchait de marcher.

Daignent les Anges qui aimaient à protéger ce saint évêque durant sa vie, s'employer à faire retrouver ses restes mortels ; on sait, en effet, de source certaine, que son tombeau n'a pas été violé au temps de la Réforme protestante ; qu'il est dans la cathédrale de Durham, mais on ignore en quel endroit ; des fouilles le révéleront peut-être un jour.

G. M.

Chronique du Mont Saint-Michel

LES FANTASIES DU COUESNON

Nous voici parfaitement en paix. Depuis des semaines déjà, c'est le grand silence de l'hiver, que n'interrompent que de loin en loin de rarissimes visiteurs. Ceux-ci, encore qu'ils soient les bienvenus et, je dirai, plus considérés que jamais, on les plaint maintenant... ou on les félicite de tant de vaillance et de leur amour passionné de l'art. Au moindre bruit, nous sommes tentés de courir à la fenêtre, alors qu'aux beaux jours il faudrait un tumulte de foire ou de poissonnerie pour nous tirer dehors.

L'automne fut d'une exceptionnelle douceur. A part quelques orages assez violents, quelques tempêtes et des ondées qui étaient, somme toute, de saison, octobre et novembre se montrèrent gracieux au possible. L'été de la Saint-Martin 1933 ne fut pas un mythe, mais bien une réalité agréable et prolongée, délicieuse.

Décembre, il est vrai, s'est présenté sous un manteau de glace, légé, je crois bien, par son prédécesseur mourant. Le thermomètre ne se gêne plus pour descendre à — 6°, assez communément. L'habitude paraît même prise de ces chutes de température, auxquelles brusquement il a fallu s'adapter.

**

J'ai la joie de faire part à nos lecteurs d'un phénomène extraordinaire, qui ne s'était pas produit depuis plus de trente ans, si je ne me trompe.

Vers la fin de l'été, le Couesnon a quitté son lit... et, à l'heure qu'il est, il s'obstine à n'y pas rentrer, voire à s'en éloigner de plus en plus, avec une ténacité qui en dit long sur ses origines certainement bretonnes.

Actuellement donc, parvenu à la chapelle de Saint-Aubert, le Couesnon incurve brusquement son cours, presque à angle droit, baigne les quartiers de roches éboulées qui sont au pied du Petit-Bois, atteint la Tour du Nord, et continue cinquante

mètres encore dans la direction d'Avranches. Le rocher Dague-net — rocher submersible, situé sous la Tour du Nord — est dans son lit.

Ensuite, le Couesnon, décrivant une courbe gracieuse, semble vouloir gagner Tombelaine. Mais, à quelques centaines de mètres de cette île, il rencontre la Sélune et s'en va, avec elle, à travers les sables, dans la direction de Cherrueix.

On comprend bien : jusqu'au Mont, du Sud au Nord ; de la chapelle Saint-Aubert à la Tour du Nord et au delà ; de l'Ouest à l'Est ; puis, du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest. Quels méandres et quels caprices !

Notez d'ailleurs que le Couesnon est réduit, depuis des mois, à l'état d'un oued algérien ou à peu près. Un filet, large de quelques mètres (trois ou quatre par endroits) et si peu profond qu'il mouillerait à grand'peine les chevilles d'une coquette. Mais comme on aurait tort de traiter avec dédain ce petit cours d'eau !

Bonheur qui ne m'était jamais arrivé — il y a trente ans que je l'attendais — : de mon bureau, sans me déranger d'une ligne, par la fenêtre close, je vois ce cher Couesnon qui grignote le gros banc de sable créé par la Digue de Roche-Torin entre l'extrémité de celle-ci et la Tour Boucle. Par tous les temps, en marées de morte-eau ou en marées de vive-eau, tantôt plus vite et tantôt plus lentement, il ronge, supé, abat, dissout et entraîne des tonnes de sable gras. Rien ne lui résiste. Sur sa rive droite on voit se creuser des cuvettes aux bords gris et mous, au fond desquelles stagne un peu d'eau. Défilez-vous : ça bouge sous le pied ! — Puis, au reflux, on entend de grosses masses qui s'écroulent, là-bas, avec le bruit sourd d'un tronc d'arbre qui s'effondre dans un étang. L'eau jaillit, écume, se referme, se ride un instant et s'en va. Et le Couesnon a poussé un peu plus loin sa conquête ; il a arrondi sa boucle, comme un Normand son avoir, son « bien » (1).

(1) Depuis qu'il gèle et que nous descendons à — 6°, — 8°, le Couesnon a pris une tournure plus intéressante que jamais. Son lit a été bordé de givre et de glaçons d'abord : puis, le cours d'eau a été congelé entièrement par endroits. Mouettes et goélands palinaient à l'envi. Au fil x, la mer chassait devant elle de gros glaçons qui se brisaient avec fracas sur les rives et s'entassaient dans les tournants, sur les rochers. Alors, nos chasseurs massacraient à bout portant les canards sauvages, affamés et sans défiance.

*

**

Flumen Cosnonis ! Le fleuve Couesnon. Oui ! ennoblissons-le. Il travaille si bien ! Mais que les Rennais renoncent donc à le boire. Qu'ils y renoncent solennellement, définitivement. On sait en effet que la ville de Rennes a formé le projet de capter les sources du Couesnon pour s'alimenter en eau potable. C'est trop. Elle boit déjà l'eau de la Minette, affluent du Couesnon. Ne suffit-il pas ? Qu'elle prélève donc un peu sur la Vilaine. Soit ! Mais la Vilaine ? Heu ! C'est la Vilaine, dit-on. — Eh bien ! charité parlant, que les Rennais s'arrangent comme ils pourront. C'est leur affaire. Mais qu'ils ne tarissent pas les sources du Couesnon. Nous serions trop malheureux.

C'est ce qu'ont dit, avec des variantes sans doute, en y mettant des formes toujours, les municipalités des villes et des campagnes, les sociétés de pêche à la ligne, les associations touristiques et autres, intéressées à la bonne tenue de notre fleuve. *Flumen Cosnonis, flumen nostrum*. « Notre fleuve ! » Songez que nous insérons en cette appellation autant d'orgueil légitime — au moins — que les Italiens de Mussolini, après les Romains leurs pères, en mettent dans leur « *Mare nostrum* », « notre Mer », pour désigner la Méditerranée, laquelle est bien un peu à tout le monde, quand même.

*

Et si je ne connaissais le tempérament fantasque de notre fleuve, si je ne redoutais l'influence fatale des éléments sur le régime de ses eaux, je me hâterais d'alerter les « insularistes » impénitents du Mont Saint-Michel. Je leur dirais ceci :

« L'occasion n'a qu'un cheveu, qu'il faut saisir. Saisissez donc celui-ci, et tout de suite. Car ça pourrait changer. Vite, tapez et tranchez dans la Digue, ce vil remblai ! Le temps presse. Vous ne pouvez pas couper et déblayer sur une longueur de cinq cents mètres ? Eh bien ! soyez bons princes et conciliants : pratiquez dans la Digue, au pied des remparts, une saignée de trente malheureux mètres, pas un de plus. Car le Couesnon vient, du côté où vous ne l'attendiez pas — tout arrive excepté ce que l'on a prévu. — Il vient du côté de l'Est. Ne chicanez pas. C'est un fait brutal et consolant.

Vite, une brèche dans la Digue pour que le Couesnon, ayant enfin nettoyé le pied des Remparts et charrié les carapaces de langoustes et les coquilles d'huîtres et les os de mouton, passe, vainqueur, devant la porte de la Ville et, bouclant la boucle, se jette... en lui-même. Ah! messieurs, ne mettez pas d'obstacle, n'opposez pas aux lois fatales de la nature une inertie concertée et coupable.

« Seulement... seulement, sur la brèche de trente mètres, lancez une toute petite passerelle pour les pauvres piétons, et ouvrez dans l'angle de la Tour du Roy une toute petite porte, que vous appellerez, si vous voulez, « le trou du chat ». Car, alors, il n'y aura plus la belle passerelle en bois, emportée par notre fleuve, à tout jamais! »

N'empêche que si on rendait leur liberté aux rivières confluentes de la Baie : Sée, Sélune, Guintre, Couesnon..., etc..., certains effets se produiraient, heureux et gratuits. Mais qui donc ose parler ouvertement de débrider notre fleuve et de disperser les enrochements de Torin? Pourquoi ce silence? Mystère.

Par contre, la Digue insubmersible est une affaire massive. Voilà pourquoi on l'attaque et... pourquoi aussi on la conserve.

15 Décembre 1933.

GINGATZ.

P. S. — On fait beaucoup de bruit, depuis deux mois, autour d'un terrain d'atterrissage pour l'aviation touristique et commerciale, qui serait aménagé dans la Baie du Mont Saint-Michel. Deux projets sont à l'étude. Nous en parlerons dans le prochain numéro.



L'îlot de Tombelaine

Propriété nationale.

APRÈS la Révolution, l'îlot de Tombelaine, qui jusqu'alors dépendait de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, était devenu propriété de la famille de Moidrey.

Or, vers la fin de l'année 1925, les co-héritiers le cédèrent à deux industriels, MM. Tesnière et Foucault, moyennant le prix principal de 55.000 francs.

Quelques mois s'écoulèrent, et Tombelaine fut revendu pour 350.000 francs (« 435.000, tous frais compris », disait le nouvel acquéreur), à M. Georges-Anquetil, du *Grand-Guignol* et, bientôt... de la *Rumeur*.

Tout aussitôt, se formait le « Groupement national de la Baie du Mont Saint-Michel », société anonyme au capital de 5 millions de francs, qui avait pour président M. l'amiral Degouy et pour « animateur » Georges-Anquetil.

Ce dernier « apportait » à la société la propriété, nette de toute charge, de l'îlot de Tombelaine. Puis, furent achetés ou « apportés » 110.000 mètres carrés de terrain, sis sur la côte, au Bec d'Andaine, commune de Genets, et appartenant précédemment au Docteur M. Archambaud. Inutile d'ajouter que le Docteur était membre du Conseil d'administration de la nouvelle société, tout comme M. Gaston Vidal, ancien sous-secrétaire d'Etat, etc...

Alors furent publiés et répandus à profusion des plans merveilleux, lunaires, d'aménagement de Tombelaine et du Bec d'Andaine, désignés sous la commune dénomination de « Plage du Mont Saint-Michel ». A

Tombelaine : une ou deux chapelles, un calvaire breton, un musée, des villas, des bungalows, des établissements de thé, enfin un hôtel avec terrasse de 3.000 mètres carrés. Le tout dessiné par André Collin, architecte en chef des Monuments Historiques. L'album était luxueux, les prospectus alléchants, les calculs éblouissants.

Au printemps de 1927, une campagne de publicité à l'étranger, par la presse et par le cinéma, fut conduite avec une habileté et une audace consommées. Dans le pays, on était sur la réserve ; mais ailleurs : en Savoie, en Dauphiné... on pouvait se laisser prendre, et plusieurs furent pris. Combien d'actions furent souscrites ? Il ne nous appartient pas de le dire ; mais plutôt de constater que, l'hiver de 1927-1928, la *Rumeur* fut lancée, et qu'on ne fit rien ni à Tombelaine ni au Bec d'Andaine. Evidemment.

Or, le 9 juin 1927, M. Gustave Guérin, député de la Manche, avait demandé à M. Edouard Herriot, ministre de l'Instruction publique, pourquoi il n'avait pas prononcé le classement de Tombelaine, comme le demandait le Conseil général de la Manche, d'accord avec la Commission des Monuments historiques. La réponse fut que l'on ne pouvait « classer », que l'Administration avait l'œil ouvert et qu'elle ne permettrait pas qu'il fût porté atteinte à l'îlot.

La vérité était que M. Georges-Anquetil se déclarait prêt, en cas de classement, à réclamer 20 millions, pour privation de jouissance. C'était son droit. Personne, évidemment, ne blâma le ministre de reculer devant cette menace et d'attendre les événements.

Ceux-ci conduisirent, on le sait, M. Georges-Anquetil à la Santé, avec Mme Hanau, je crois. C'était en 1929. Au préalable, « l'animateur » avait donné sa démission

de la société et fait abandon de ses parts, donc de l'îlot de Tombelaine.

Et le « Groupement national » — son « animateur » parti — tomba en sommeil.

Il dormirait encore si, en cette année 1933, un créancier auquel il était dû 5.000 francs, ne l'avait fait déclarer en faillite.

En conséquence de ce jugement, Tombelaine et les terrains du Bec d'Andaine étaient mis en vente par M^e Pirot, notaire à Sartilly, le 27 septembre 1933, et adjugés au prix de 147.785 francs à Mme Dubois, de Saint-Jean-le-Thomas.

Mais, par suite de surenchère du dixième, une nouvelle adjudication a eu lieu, en mairie de Genets, le 30 novembre. Et c'est M. Anatole de Monzie, Ministre de l'Education nationale, qui a été, cette fois, déclaré acquéreur, pour le compte de l'Etat, de l'îlot de Tombelaine et des terrains du Bec d'Andaine, au prix de 148.785 francs.

Les fonds employés pour cet achat ne seront pas prélevés sur le Budget des Beaux-Arts, mais bien sur la Caisse Nationale des Monuments Historiques, laquelle, en vertu de la loi du 29 décembre 1931, reçoit le produit des droits d'entrée dans les monuments affectés à l'Administration des Beaux-Arts.

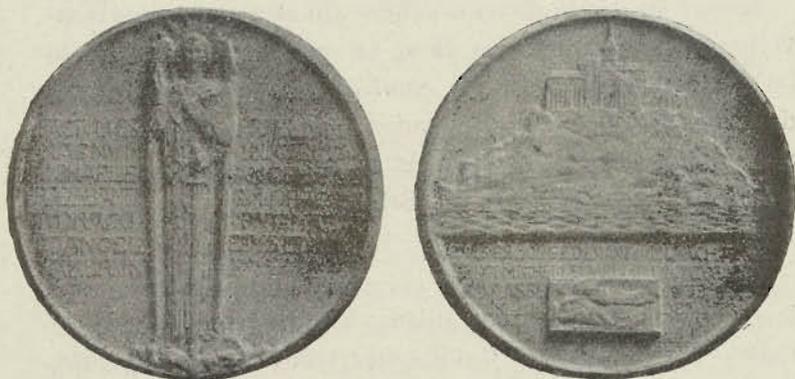
C'est ce que le Ministre a précisé dans une réponse adressée récemment à M. Gustave Guérin.

Il y a lieu de se réjouir d'une acquisition qui met fin, espérons-le, aux avatars du rocher célèbre, satellite aimé du Mont Saint-Michel.

E. C.

Une belle Médaille de l'Archange saint Michel.

C'EST celle que vient d'éditer M. Henri Bouchard, le grand artiste auquel nous devons, on le sait, la décoration sculpturale de l'autel majeur de la Basilique abbatiale du Mont Saint-Michel (1927). Nous avons l'avantage de publier, avec l'autorisation bienveillante de l'auteur, les photos de l'avvers et du revers de cette magnifique médaille.



A l'avvers : un haut saint Michel, en puissant relief, drapé dans ses grandes ailes, au repos, et paisiblement foulant aux pieds le Dragon, que tient en respect l'épée victorieuse. La tête nimbée de gloire, la dextre désignant Dieu : *Quis ut Deus!* A senestre, l'écru crucigère évoque notre combat par la croix du Sauveur, en suite au combat des Anges.

Dans le champ, en belles capitales, se détache le texte latin de l'Apocalypse (XII, 7-8) : « Il y eut un grand combat dans le ciel. Michel et ses Anges combattaient

contre le Dragon ; et le Dragon et ses anges combattaient ; mais ils ne purent vaincre. »

Cette image de l'Archange, on sent que M. Henri Bouchard l'a traitée avec amour et avec tout son art, qui est grand. Les visiteurs du Salon de 1932 reconnaitront en elle la maquette qu'ils admirèrent alors.

Le revers offre, en haut, un Mont Saint-Michel (côté Nord), au naturel ; en bas, une miniature : « le Songe de S. Aubert », enchâssée dans le vieux texte qui marque l'origine du Mont Saint-Michel : « Je vis en songe devant moy l'Archange Sainct Michel, lequel me dict que je lui édifiasse un temple sur le Mont de Tombe » (Dom Jean HUYNES : *Hist. gén. du M. S.-M.*) (1).

*
**

Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de M. Henri Bouchard. Il ne le souffrirait pas ; car c'est un modeste. Mais il sait quel cas nous faisons de ses travaux, avec quel intérêt respectueux et sympathique nous les suivons.

Le 24 juin dernier, il a été élu membre de l'Académie des Beaux-Arts, section de sculpture, en remplacement de Antonin Injalbert. A ce propos on a cité ses principales œuvres : *Bardeurs de terre* ; *Paysan romain aiguillant sa faux* ; *Carriers* ; *Défrichement* ; *Pierre de Montereau*, etc... Nous eussions aimé trouver dans la liste : *Les chœurs angéliques* et le *Christ en croix* de l'autel majeur de l'église abbatiale du Mont Saint-Michel. On nous permettra de les y ajouter. Il y a aussi, si je ne

(1) La médaille, en bronze, frappée dans les ateliers d'Arthus Bertrand, éditeur d'art, est en vente à l'Abbaye du Mont Saint-Michel. (S'adresser à M. le Gardien-chef). — Pour prévenir toute méprise disons qu'il s'agit, non point d'une médaille que l'on peut porter sur soi, mais bien d'un objet d'art, pour vitrine ou bureau. Le module est de 8 cm. de diamètre.

me trompe, un beau *Chemin de Croix*, une *Jeanne d'Arc*, un *Saint Louis*...

Et bientôt on verra, au tympan de l'église nouvelle de Saint-Pierre de Chaillot, toute la *Vie de Saint Pierre* en bas-reliefs, signés Henri Bouchard.

M. CHARLES GRANDJEAN

LE 6 novembre s'est éteint, à Paris, après une courte maladie, un homme dont le nom mérite d'être conservé aux archives du Mont Saint-Michel.

Dans le *Journal des Débats*, M. Pierre de Nolbac a dit de son ami, M. Charles Grandjean, qu'il fut, « dans une double carrière, un vigoureux serviteur du pays et qui n'eut d'autre passion que de le servir. » L'éloge a son prix. Il est mérité.

Labeur acharné, activité désintéressée, droiture et fidélité sans défaillance, exquise affabilité dans les rapports, autant de traits qui caractérisaient cet homme, au jugement solide, au dévouement inépuisable, qui ne s'arrêtait qu'aux extrêmes limites du droit dans la poursuite de la conciliation et de la paix.

Sorti de l'école des Chartes, il fut un brillant élève de notre Ecole de Rome. Il devint ensuite rédacteur au Sénat, où il devait prendre sa retraite comme chef des secrétaires-rédacteurs chargés du compte rendu. Combien de générations sénatoriales ont mis à contribution son savoir et sa complaisance ?

M. Henry Roujon l'ayant attaché aux Monuments historiques, « le futur inspecteur général prit aussitôt en main, avec modestie et fermeté, des réformes qu'une

certaine inertie avait rendues nécessaires. Quand on dépouillera, au point de vue de l'histoire des monuments, les Mémoires fournis par Grandjean à la suite de ses inspections, on reconnaîtra la part considérable qui lui revient en des sauvetages importants, tels que ceux du Mont Saint-Michel et du Palais d'Avignon ».

M. Pierre de Nolbac, qui écrit ces lignes, rend à M. Charles Grandjean un témoignage particulièrement autorisé, dans les luttes qu'il soutint pour la conservation du Palais de Versailles. Il était bien placé, en effet, pour apprécier cette « conscience », toute dévouée au « bien public ».

Nous savions ici, combien M. Charles Grandjean était attaché au Mont Saint-Michel. Il connaissait à fond l'histoire de la Merveille et tous les détails de son architecture. Car sa mémoire était aussi fidèle que son amitié, et son information était d'une sûreté et d'une ampleur que nous admirions.

Chaque année, quand revenait le 1^{er} janvier, il nous exprimait d'un mot, empreint d'une courtoisie simple, qui était bien à lui encore, son regret de n'avoir pu s'arracher à ses occupations pour revoir le Mont Saint-Michel. Ce bonheur lui aura été refusé.

Nous prions son fils, M. Etienne Grandjean, et sa famille, d'agréer nos respectueuses et sympathiques condoléances.

Échos et Nouvelles

Consécration à saint Michel.

LE 1^{er} octobre 1933, par ordre de S. Exc. Mgr Ricard, l'Archevêque du diocèse d'Auch a été consacré officiellement à saint Michel. Après avoir rappelé les titres du glorieux Archange à la vénération et à la confiance des chrétiens en général et des Français, en particulier, le vénéré Pasteur de l'Eglise Auscitaine posait à ses diocésains la question : « Qui oserait le nier ? Et cependant notre France n'a jamais peut-être plus qu'aujourd'hui besoin de sa protection. »

Dans la formule de Consécration, nous relevons cette phrase : « Profégez notre France contre tous ses ennemis de l'intérieur et de l'extérieur ; faites-y régner la paix qui nous permette de servir Dieu en dehors de ces craintes qui nous troublent et nous agitent. »

La fête du 16 Octobre.

Depuis deux ans, les trois diocèses qui composent la Province ecclésiastique de Cambrai ont adopté, grâce à l'initiative de S. Exc. Mgr Chollet, l'office de l'Apparition de saint Michel au Mont Tombe. Nous l'avons dit ; mais il nous plaît d'y insister.

Ainsi donc, désormais, quatre Provinces ecclésiastiques de France : Rouen, Rennes, Tours, Cambrai, célèbrent la fête du 16 octobre. Demeureront-elles longtemps les seules ?

A la Réunion.

Notre zélatrice nous écrivait, le 30 juin 1933 : « Vous apprendrez avec plaisir que notre Evêque, au cours de sa tournée de Confirmation, a enrichi d'une indulgence de 50 jours la statue du saint Archange [Michel], érigée dans l'église paroissiale de Bois de Nêfles de Saint-Paul (Ile de la Réunion). Conditions : réciter devant la statue un *Pater*, un *Ave*, un *Gloria* et trois invocations à saint Michel. »

ACTIONS DE GRACES

DÉCLARATION. — Conformément à la décision du Pape *Urban VIII*, nous déclarons que les grâces ou faits rapportés sous ce titre n'ont qu'une autorité purement humaine et que nous les soumettons sans réserve au jugement du Saint-Siège.

Allier : Messe et offrande en actions de grâces à saint Michel pour faveurs obtenues. — **Ardèche** : Deux messes en l'honneur de saint Michel. Remerciement pour sa protection. A. A. — **Calvados** : M^{lle} M. B. se joint à moi pour remercier le saint Archange de toutes ses bontés pour nous. A. M. — **Côte-d'Or** : Sept messes en actions de grâces à saint Michel. M. D. — **Doubs** : Merci à saint Michel pour sa visible protection pendant l'année qui vient de s'écouler. S^r A. D. — **Indre** : Messe d'actions de grâces. B. M. — **Indre-et-Loire** : Pour l'autel de saint Michel, pour le remercier des grandes grâces qu'il m'obtient. L. M. — **Loire** : Messe de reconnaissance en l'honneur de saint Michel et des Saints Anges. J. T. — **Loire-inférieure** : En reconnaissance à saint Michel de sa protection sur l'année écoulée. L. G. — **Maine-et-Loire** : Si je ne devais pas une grande reconnaissance à saint Michel, j'aurais eu le regret de ne pas continuer mon abonnement. Car j'ai à peine de quoi vivre. M. P. — **Pyrénées-Orientales** : Une messe pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue. C. — **Haute-Savoie** : Messe pour les âmes du Purgatoire en remerciement de nombreuses faveurs obtenues par saint Michel. C. M. — **Seine** : Une de mes parentes remercie saint Michel qui l'a préservée dans deux grands dangers. I. G. — Dimanche, j'ai conduit au Mont Saint Michel un jeune homme, guéri d'une longue et cruelle maladie, par miracle, au dire des médecins, et préservé de plusieurs accidents graves par la protection du grand Archange que j'aime tant. E. L. G. — **Var** : Offrande en reconnaissance. R. — **Suisse** : Trois messes en reconnaissance d'une faveur obtenue par saint Michel. L. V.

Adieux à nos Chers Défunts.

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Les Victimes de la Catastrophe de Lagny.

Alpes-Maritimes. — Nice : M. Gustave Dauguet ; M. Oscar Féru ; Mme Dauguet née Marie Féru ; Mlle Louise Dauguet. — **Aude.** — **Pazolles** : M. Paul Bertrand, *pieux associé.* — **Bouches-du-Rhône.** — **Sainte-Menet-**

MARSEILLE : M. Jules Gilly de la Souchère, *protecteur des œuvres de saint Michel; zéléteur très actif à propager le Culte du saint Archange.* — **Calvados.** — LISIUX : Sœur Louise Augustine, *religieuse converse bénédictine de l'Abbaye N. D. du Pré.* — **Cantal.** — SAINT-FLOUR : Sœur Marthe de la Présentation, *religieuse Carmélite.* — **Doubs.** — BESANCON : Mlle Gruesse, *pieuse associée.* — **Loire.** — SAINT-ETIENNE : M. Nicolas Torgue. — **Loire-Inférieure.** — NANTES : M. Jules Vincent ; Mme Pérdreau. — **Manche.** — SAINT-CLÉMENT PRÈS MORTAIN : M. l'abbé Ledos, *curé.* — COUTANCES : Sœur saint Fabien, *religieuse du Sacré-Cœur; Sœur saint Thomas Hélye, religieuse du saint Cœur de Marie; Sœur sainte Anne, religieuse Augustine.* — PONT-L'ABBE-PICAVILLE : Mère Jardin, *religieuse du Bon Sauveur.* — SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE : Sœur Mathilde de la Croix, *religieuse des Sœurs des Ecoles Chrétiennes de la Miséricorde.* — NEUFMESNIL-BLANCHELANDE : Sœur Maria Giuseppe, *religieuse auxiliaire du Purgatoire.* — LA HAYE-LE-PUITS : M. le Docteur Paul Félix Callégari; M. Arsène Bellée. — GOCVILLE-SUR-MER : Mlle Mélanie Laisney. — BRÉVILLE : Mlle Claire Duvigny. — CARENTAN : M. Joseph Caillard. — CHERBOURG : Mlle Clémentine Cosnefroy. — SAINT-JOSEPH-DESMULLES : M. Evanno. — **Mayenne.** — LAVAL : Le Rme Père Dom Berchmans, *abbé émérite de Port du Salut.* — **Morbihan.** — PLOUHARNEL : Rme Père Dom Joseph Marsille, *abbé de sainte Anne de Kergonan.* — **Oise.** — ESTRÉES-SAINT-DENIS : M. Alfred Fournier, *pieux associé.* — **Seine.** — PARIS : M. Charles Grandjean, ancien Inspecteur général des Monuments historiques; M. Pierre Mossion; M. le Professeur Albert Calmette; Mère Marie Odile et Sœur Elvire, *des Servantes des Pauvres.* — **Seine-et-Oise.** — CHEVILLY : Le R. P. Berthet, *supérieur du Séminaire français à Rome.* — GARANGIEU : M. Alfred Mouroucq; Mme Lesobère, *protectrice des œuvres du saint Archange et dévouée zélatrice.* — **Tarn-et-Garonne.** — LAMOTHE-CAPDEVILLE : Mme de Lemairac, *protectrice des œuvres de saint Michel.* — **Vienne.** — LIGOGÉ : R. P. Dom Sébastien Cornuault, *Moine bénédictin.* — **Ile-de-la-Guadeloupe.** — CAPESTERRE : Mlle Suzanne Pochot, *dévoté à saint Michel.* — **Angleterre.** — READING : Sœur Marie du Calvaire, *Directrice du Pensionnat Saint Joseph, des religieuses des Ecoles chrétiennes de la Miséricorde de Saint-Sauveur le Vicomte (France).* — **Belgique.** — PALISEUL : Mlle Marie Pierlot.

.....*Sed Signifer, sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem Sanctam!*

Le Gérant : FR. SIMON.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. Téqui, 82, Rue Bonaparte, Paris-VI.

P. SAINT-QUAY. — *Vivre ou se laisser vivre.* (Conseils aux jeunes gens, avec une lettre de Mgr Baudrillart, Recteur de l'Institut Catholique). 3^e édition. Ouvrage couronné par l'Académie Française. — In-12 de XI-326 pages. — Prix 10 fr. ; franco, 11 fr. ; étranger, 12 fr.

Ces conseils s'adressent tout particulièrement aux jeunes gens de la classe moyenne, qui, plus que des ouvriers, ne sont pas des maîtres et tiennent dans les ateliers, les magasins, les bureaux, une place qui a son importance.

A répandre et à mettre entre toutes les mains de ceux qui s'intéressent à la formation chrétienne de notre jeunesse.

R. P. BARRET, S. M. — *Manuel d'Adoration du Très Saint Sacrement.* — In-32 de plus de 200 pages. — Prix : 5 fr. ; franco, 5 fr. 50 ; étranger, 6 fr.

Ce manuel du T. S. Sacrement est spécialement destiné aux associés de l'Adoration nocturne à domicile, mais il s'adresse aussi à tous les Adorateurs de jour et de nuit. On indique à l'adorateur les moyens pratiques de poursuivre et d'atteindre le but essentiel : adorer Dieu, adorer Notre-Seigneur dans son Saint Sacrement, de toute son âme, de toutes ses forces, en esprit et en vérité.

Daigne la Vierge Marie bénir ce petit travail et le faire servir, pour son humble part, à réaliser la grande devise eucharistique : « Loué et remercié soit à chaque instant le très saint et très divin Sacrement ».

DUPLESSY (Chanoine). — *La Bataille de Lourdes (1858-1933).* Lettre de S. Exc. Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes. — Un volume in-12, couverture illustrée. — Prix : 10 fr. ; franco, 11 fr. ; étranger, 12 fr.

En relisant les ouvrages de M. Duplessy, on constate bien vite que, si Lourdes a été le point de départ de son apologétique, elle en est restée le terrain préféré : n'est-elle pas, depuis soixante-quinze ans, le champ de bataille où se rencontrent les défenseurs et les adversaires de la foi ?

Précisément, à l'occasion du Jubilé de Lourdes, le chanoine Duplessy a voulu faire revivre les diverses phases de cette « bataille », les controverses au sujet des « apparitions », des « pèlerinages », des « guérisons » : telles sont les trois parties de son livre. Il s'est étendu plus longuement sur la première, faisant ainsi de son œuvre une préface qu'il faut lire à la prochaine canonisation de Bernadette.

G. BONTOUX. — *Les Aveux de J.-J. Rousseau sur des questions capitales de l'heure présente* (Collection « Vérité ». — Prix : 2 fr. 50 ; franco, 3 fr. 75 ; étranger, 3 fr.

A coup sûr, ces Aveux sont parfois stupéfiants : d'une telle élévation de pensée et de sentiment, et d'une si rigoureuse orthodoxie, qu'on croirait entendre l'un de nos plus illustres apologistes chrétiens.

Edward MONTIER. — *Le Dimanche du Soldat* (Collection « Je Sème ». — In-12 illustré. — Prix : 8 fr. ; franco, 9 fr. ; étranger, 10 fr.

Voici un livre tout à fait intéressant pour les jeunes soldats chrétiens. Le dimanche du soldat, surtout à la caserne, est désœuvré — malsain — dangereux. Il peut devenir fécond. Le jeune homme isolé réfléchit. Edward Montier, qui a déjà tant écrit pour les jeunes, offre au jeune soldat une sorte de florilège liturgique — des commentaires de chaque fête religieuse, vue en fonction de la situation spéciale du soldat — pratiques et poétiques tout ensemble. Pour les rendre plus prenantes, c'est le jeune soldat qui se parle à lui-même et s'applique le sens des diverses fêtes de l'année. Il y a là des pages gracieuses, touchantes, grandioses.

René DUVERNE. — *La Tête déformée*. (Collection « Vérité ». — In-12. — Prix : 2 fr. 50 ; franco, 2 fr. 75 ; étranger, 3 fr.

Qu'un enfant né avec de bons sentiments et une intelligence au moins égale à la moyenne soit détourné de la voie droite par une mauvaise éducation, n'est-ce pas fréquent, — plus fréquent même qu'on ne le croit ?

Au moyen d'anecdotes prises sur le vif et qui s'enchaînent avec une impitoyable logique, ce court récit pose la question. Il montre le danger. Le remède est facile, pourvu que chacun y mette un peu de clairvoyance et de bonne volonté.

Aux Bureaux des « *Annales* », MONT SAINT-MICHEL (Manche).

(Chèques Postaux : 4-42, Rennes).

IMAGERIE

1. — *Chromo* (0,11 × 0,07). — L'Apparition de saint Michel à saint Aubert : 0 fr. 50.
2. — *Chromo* (0,11 × 0,07). — Notre-Dame du Mont-Tombe : 0 fr. 50
— *Chromo* (0,11 × 0,06). — Saint Michel terrassant le Dragon. (tableau de Raphaël). Sur papier de luxe : 0 fr. 50.
4. — *Chromo* (0,11 × 0,06). — Saint Michel terrassant le Dragon (tableau de Raphaël) : 0 fr. 30.
5. — *Chromo* (0,09 1/2 × 0,05 1/2). — Saint Michel terrassant le Dragon (tableau de Raphaël) : 0 fr. 30.
6. — *Chromo* (0,11 × 0,07). — Saint Michel à l'épée. Au verso : Prières prescrites par SS. Léon XIII ; ou : Promesses de saint Michel (chapelet) ; ou : Prière pour choisir saint Michel comme protecteur spécial : 0 fr. 25.
7. — *Chromo Signet* (0,10 × 0,04 1/2). — Saint Michel et le Mont Saint-Michel : « J'ai prié saint Michel de vous bénir ». Prière au verso : 0 fr. 20.
8. — *Photogravure noire* (0,11 × 0,06) — Saint Michel de Raphaël. Au verso : Invocation des Fils de France ; ou Prières à saint Michel Archange : 0 fr. 15.
9. — *Photogravure bistre*. Signet (0,10 × 0,04 1/2). — Saint Michel et le Mont Saint-Michel. (« J'ai prié saint Michel de vous bénir »). Prière au verso : 0 fr. 15.
10. — *Gravure* extraite du Missel de Desclée (0,11 × 0,07). — Saint Michel genre ancien. Avec texte au verso (Prière à saint Michel) : 0 fr. 15. Sans texte au verso : 0 fr. 10.
11. — *Photogravure bistre ou noire* (0,11 × 0,07). — Saint Michel de Frémiet : 0 fr. 30.

Tous ces prix s'entendent : l'unité et franco. Remises par quantités, suivant importance de la commande.